

QUOI : qu'est-ce qu'une zone de rencontre ?

2ème chance :

1. Est-ce :
 - Une zone pour rencontrer l'âme sœur ?
 - Une zone de co-voiturage ?
 - Une zone de circulation où la priorité est donnée aux piétons ?
2. Quelle est la vitesse à respecter dans une zone de rencontre ?
20 km/ heure

OU sont les zones de rencontre dans le centre-ville de St Barth?

Surligner sur la carte les zones de rencontre avec un fluo

Matériel : carte + surligneur

QUI

1. Qui sont les personnes prioritaires dans une zone de rencontre ?
La priorité va du mode de déplacement du plus fragile au moins fragile, donc : piétons, puis vélo et ensuite véhicule motorisé
2. Qui peut circuler dans une zone de rencontre ?
Les piétons, les vélos, les voitures, les trottinettes, les camions

COMMENT je me comporte ?

- Si je suis piéton :
Je suis en fauteuil roulant et le trottoir est trop petit, puis-je rouler sur la route ?
Oui, car je suis prioritaire et la zone de rencontre est prévue justement pour ce type de situation

Où puis-je traverser quand je suis dans une zone de rencontre ?
Partout car le piéton est prioritaire et donc il n'y a pas de passage piéton
- Je suis en voiture :
Est-ce que je peux me garer à cheval sur le trottoir ?
Non : je peux me garer uniquement sur les places de parking matérialiser
- Je circule à vélo
Puis-je circuler dans les 2 sens ?
Oui : dans toutes les zones de rencontres les vélos circulent dans les 2 sens

NOUS AVONS BESOIN DE VOTRE AVIS

- Pour améliorer l'information de tous, nous pensons mettre à l'entrée des zones de rencontre un panneau complémentaire. Pensez-vous qu'il est lisible, compréhensible, perfectible ?
Le présenter
- Est-ce que vous pensez qu'un autre support serait intéressant pour attirer l'attention des usagers ?
- Quelles suggestions avez-vous pour diffuser l'information à tous ?
Moyens de communication et de sensibilisation

Pour jouer, nous aurons une roue de la fortune et donc une couleur par type de question

DEFINITION DES ZONES DE RENCONTRES :

ZONE DE RENCONTRE

- C'est un espace public où la vie locale est développée et prépondérante.
- C'est une zone ouverte à la circulation de tous les usagers.



Règles fondamentales :

- Les piétons bénéficient de la priorité sur tous les véhicules (sauf transports publics guidés). Ils peuvent circuler sur toute la largeur de la voirie, sans y stationner.
- La vitesse est limitée à 20km/h.
- Le stationnement est autorisé uniquement sur les emplacements aménagés.
- Le double-sens cyclable est généralisé
- Les entrées et sorties sont annoncées par une signalisation et l'ensemble de la zone est aménagé de façon cohérente.

Les zones de rencontre instaurées à ce jour...

Il peut en manquer.

On distingue 2 grands secteurs et des rues dont les caractéristiques de voirie prédisposent à l'instauration de ce type de zone (voie partagée, pas de trottoir,...)

Centre bourg :

- ➔ Parking de l'hôtel de ville
- ➔ Allée des Artistes
- ➔ Rue de la Ranloue (une partie)
- ➔ Rue docteur Schweitzer
- ➔ Place Salvador Allende
- ➔ Rue René Bazin
- ➔ Rue Jean Gilles
- ➔ Place Jean XXIII
- ➔ Rue Pierre de Coubertin (très partielle : proche Schweitzer)
- ➔ Rue Cézanne
- ➔ Route d'Angers (très partiel au droit de l'entrée nord du parc de l'Europe)

Secteur 5 Jardins Puy-Heaume :

- ➔ Rue Cybèle
- ➔ Rue Chanteclerc
- ➔ Rue Fenouillet
- ➔ Rue Mirabelle
- ➔ Rue Gariguet

Autres secteurs (dispersés) :

- ➔ Rue de la Malmouche (c'est la première Zone de Rencontre instituée sur la commune en 2009)
- ➔ Rue du Petit Moulin (quartier Banchais)
- ➔ Rue Jan Karski (lotissement de Pignerolle)
- ➔ Rue de la Chaillère (proche Rue Haute des Banchais / Victor Chateneay)

A venir assez rapidement : rue Jeanne Crépellière (secteur La Grande Echelle Chêne vert)